

**Une vision économique
de l'arbre à la forêt, de la forêt au bois,
du bois aux services et des services aux politiques publiques**

Jean-Luc Peyron, Groupement d'intérêt public Ecofor, 42 rue Scheffer, 75116 Paris

L'économie forestière s'est constituée en tant que discipline scientifique autour de l'âge auquel exploiter les arbres. La question s'est posée à une époque de grande pénurie de bois (18^e siècle) et donc sur des considérations d'utilité sociale. La réponse s'est appuyée sur une observation attentive de la croissance des peuplements, plus particulièrement de l'évolution conjuguée des accroissements courant et moyen en volume, masse ou surface terrière pour rechercher la plus grande production physique susceptible de répondre à la pénurie.

Du point de vue du propriétaire, il convient de prendre aussi en compte le prix des bois qui varie avec la dimension des arbres et les débouchés potentiels. Peu d'analyses portent cependant sur ce point comparativement à la croissance.

La recherche du meilleur âge d'exploitation pour le propriétaire suggère également de prendre en compte les coûts et autres revenus de la gestion forestière, y compris le coût du temps sous la forme d'un taux d'intérêt ou d'actualisation. Ces éléments permettent de déterminer la valeur de la valeur et, par déduction, la gestion susceptible de maximiser cette valeur. L'optimum ainsi obtenu constitue une référence par rapport à laquelle se mesure le préjudice consécutif à un événement fortuit ou le manque à gagner que représente une contrainte que le propriétaire subirait, voire s'imposerait.

Cette théorie supporte l'introduction du risque et notamment la probabilité de catastrophe liée aux incendies, tempêtes et autres événements extrêmes.

Revenant à des préoccupations d'utilité sociale, elle est également amenée à intégrer des avantages largement non marchands qui représentent souvent aujourd'hui des enjeux croissants. L'atténuation du changement climatique en est un exemple. Pour être prise en compte dans ses dimensions de séquestration et stockage, d'une part, émissions réelles et évitées, d'autre part, elle nécessite une considération globale de la filière forêt-bois, en comparaison avec des secteurs alternatifs, dans le cadre d'une analyse de cycle de vie.

Le passage de l'échelle du peuplement à la forêt consiste à prendre en compte des contraintes sur l'ensemble de la propriété ou de l'unité de gestion pour en gérer chacun des peuplements. Le passage de l'échelle du peuplement à l'économie nationale peut également conduire à des arbitrages prenant en compte des préoccupations nationales et de politiques publiques : cette éventualité apparaît par exemple, à l'instar de la pénurie de bois du 18^e siècle, dans la chute de production du massif landais après deux tempêtes consécutives ou dans la recherche d'une plus grande efficacité dans la lutte contre l'effet de serre.

Finalement, le traitement de bon nombre des questions qui se posent aujourd'hui en matière de gestion forestière requièrent d'insérer chaque arbre ou peuplement dans un contexte large et intégré et de mettre en place les institutions capables de régler les différences d'appréciation et d'enjeu apparaissant entre ces différentes échelles d'approche.